



ZONE VERTE EXCELL

ATTESTATION N° 2010-06-210 décernée au produit prélevé,
identifié et transmis sous l'entière responsabilité du client.

VETROFLUID



Pro. Ma. Sol 84000 AVIGNON

Utilisation principale : Protection totale des bétons anciens horizontaux et verticaux

L'échantillon de matériau décrit précédemment a fait l'objet d'une recherche de différents polluants réputés, ou suspectés, pouvant perturber la qualité d'environnements dits sensibles. Les essais réalisés selon nos protocoles analytiques et en respectant les conditions de mise en œuvre du matériau n'ont pas permis de détecter d'éléments indésirables en quantités significatives. Ainsi, l'innocuité du matériau vis-à-vis de la qualité de produits entreposés dans les ambiances sensibles est assurée. L'efficacité technologique du produit n'est pas testée.

Cette attestation ne s'applique qu'à la conception du matériau et au dossier descriptif en résultant.

Réserves d'usage : Contact indirect

Date d'effet : 05/08/2010

Date d'échéance : 05/08/2012

Le responsable de l'évaluation

Julien Escobedo

La direction

Philippe



Laboratoire EXCELL

Rapport d'essais N° 2010-06-210

Date d'émission : 5 août 2010

L'Audit EXCELL de vos produits



Réalisé pour :

Pro. Ma. Sol 84000 AVIGNON



DESCRIPTIF DE L'ECHANTILLONNAGE TRANSMIS

Nom du produit :

VETROFLUID

- Date de réception : 25/06/2010
- Transmis par : F.Bauer
- Description de l'échantillonnage : Flacon de transfert en plastique
- Etat : Rien à signaler
- Mode de prélèvement : A la responsabilité du demandeur

Echantillon identifié et transmis sous l'entière responsabilité du client.

Avant essai, l'échantillon est conservé fermé à température ambiante.

DOCUMENTS TRANSMIS

- Fiche technique du produit

OUI

-Fiche de données de sécurité du produit

Version 20/08/2009

-Autre (s) :

Lettre de demande d'obtention

VERSION DU CAHIER DES CHARGES EXCELL

Mars 2010

DOSAGE DES HALOANISOLES HALOPHENOLS

Méthode d'essai : PES 100, chromatographie en phase gazeuse/spectrométrie de masse

Résultats :

Réf Excell	Réf client	Concentration en ng/g							
		TCA	TCP	TeCA	TeCP	PCA	PCP	TBA	TBP
2010-06-210-01	Vetrofluid	0,3	nd	nd	nd	0,3	nd	0,2	nd

Abréviations :

nd : non détecté

TCA : 2,4,6-trichloroanisole

TCP : 2,4,6-trichlorophénol

TBA : 2,4,6-tribromoanisole

TeCA : 2,3,4,6-tétrachloroanisole

TeCP : 2,3,4,6-tétrachlorophénol

TBP : 2,4,6-tribromophénol

PCA : pentachloroanisole

PCP : pentachlorophénol

RECHERCHE ET DOSAGE DE PESTICIDES



Méthode d'essai : PES 102, chromatographie en phase gazeuse/spectrométrie de masse



Résultats :

Concentration en ng/g

	ref. Excell	2010-06-210-01
	ref. Client	Vetrofluid
Aldrin		nd
a et b Endosulfan		nd
Chlorothalonil		nd
Dieldrin		nd
Heptachlor		nd
Hexachlorobenzène		nd
isomères du DDD		nd
isomères du DDE		nd
isomères du DDT		nd
Lindane (isomères)		nd
Méthoxychlor		nd
Pentachlorobenzène		nd
Pentachlorophénol acétate		nd
Quintozone		nd
Tétrachlorvinphos		nd
Heptachlorepoxyde		nd
Tecnazène		nd
Procymidone		nd
Chlordane		nd
Endrin		nd
Atrazine		nd
Alachlor		nd
Trans-nonachlor		nd
Chlorobenzilate		nd
Permethrin		nd
Procymidone		nd
Pentachloroaniline		nd

Limite de quantification : 100 ng/g



Abréviations :

nd : non détecté

DDD : dichloro-diphényle-dichloroéthane

DDT : dichloro-diphényle-trichloroéthane

DDE : dichlorophényle-dichloroéthane

RECHERCHE ET DOSAGE DE RESIDUS DE SOLVANTS

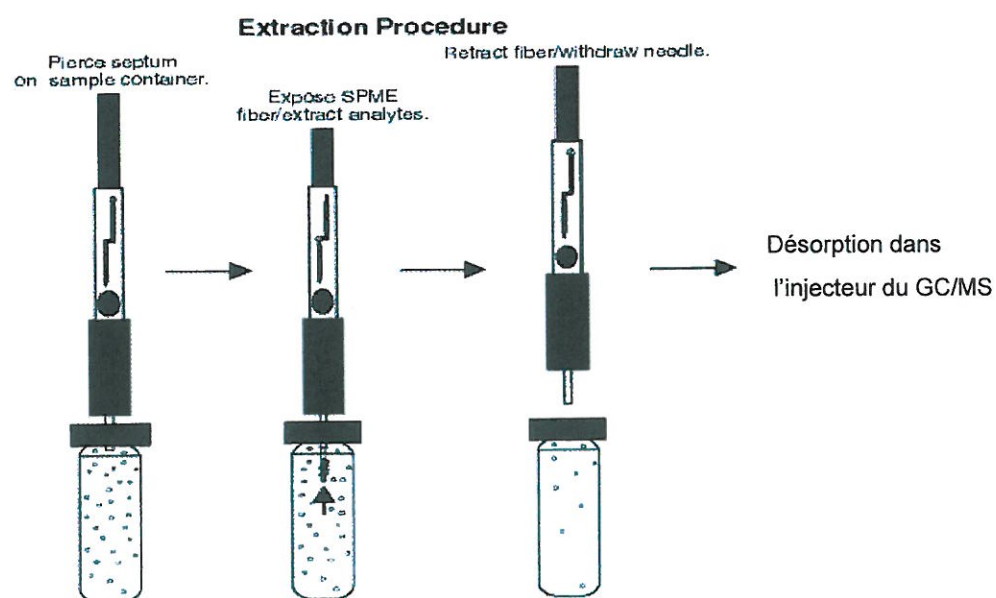
Méthode d'essai : PES 146, HS-SPME-GC/MS sur produit à l'air

Pas de séchage.

Résultats :

Concentrations en μg (Solvants émis en phase gazeuse) / g de produit

Cf. Tableau page suivante



Réf Excell Réf Client	2010-06-210-01 Vetrofluid
Composés ciblés (i ± % ; LD en µg ; LQ en µg)	
trans-1,2-dichloroethylene	nd
cis-1,2-dichloroethylene	nd
1,1-dichloroethane	nd
2,2-dichloropropane	nd
bromochloromethane	nd
chloroform	nd
1,1,1-trichloroethane	nd
1,1,1,2-tetrachloroethane	nd
1,1-dichloropropene	nd
benzene* (9 ; 0,002 ; 0,012)	nd
trichloroethylene	nd
dibromomethane	nd
bromodichloromethane	nd
toluene* (9 ; 0,002 ; 0,007)	0,051
1,1,2-trichloroethane	nd
1,3-dichloropropane	nd
chlorobenzene	nd
ethylbenzene* (4 ; 0,003 ; 0,008)	nd
(m+p)-xylene* (4 ; 0,007 ; 0,016)	nd
styrene* (9 ; 0,004 ; 0,011)	nd
o-xylene	nd
p-methyl-cumene	nd
isopropylbenzene	nd
bromobenzene	nd
2-chlorotoluene	nd
N-propylbenzene	nd
4-chlorotoluene	nd
1,3,5-trimethylbenzene* (4 ; 0,009 ; 0,038)	nd
tert-butylbenzene	nd
1,2,4-trimethylbenzene* (16 ; 0,010 ; 0,031)	nd
1,3-dichlorobenzene	nd
sec-butylbenzene	nd
1,4-dichlorobenzene	nd
1,2-dichlorobenzene	nd
n-butylbenzene	nd
1,2-dibromo-3-chloropropane	nd
1,2,4-trichlorobenzene	nd
naphtalene	nd
1,2,3-trichlorobenzene	nd
hexachlorobutadiene	nd
4-methyl-2-pentanone	nd
2-hexanone	nd
pyridine	nd
N-N-Dimethylformamide	nd



Abréviations :

i : incertitude ; LD : Limite de détection ; LQ : Limite de quantification ; nd (non détecté) < LD ; LD < traces < LQ

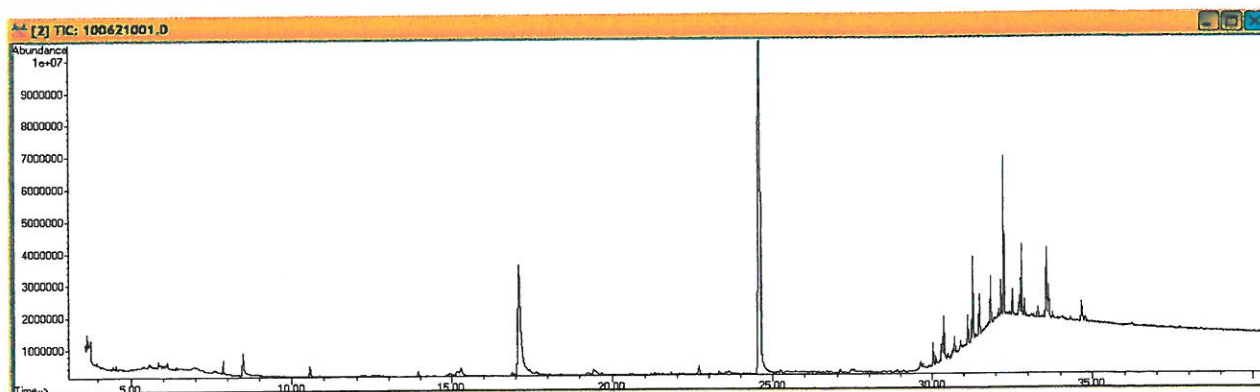
* : analyses accréditées COFRAC

ETUDE DU SCAN

Méthode d'essai : PES 102, chromatographie en phase gazeuse / spectrométrie de masse

Après extraction au dichlorométhane à chaud du produit pendant 3h30 puis concentration à 0.5 ml, injection de 2µL de l'extrait en GC/MS (Modes SIM-SCAN).

Résultats :



L'étude du SCAN ne permet pas d'identifier de composés indésirables.

AVIS – INTERPRETATIONS

Selon le cahier des charges et après les évaluations analytiques et documentaires.

L'analyse de certains paramètres n'est pas sous le couvert de l'accréditation, mais ces essais ont été effectués avec la même exigence de qualité.

- Dérivés des haloanisoles et halophénols en teneurs acceptables dans le cas d'un contact indirect ;
- La recherche des pesticides de la liste ZONE VERTE EXCELLTM est négative ;
- Très faibles émissions de résidus de solvants ;
- En conclusion, le produit « Vetrofluid » peut bénéficier d'une attestation ZONE VERTE EXCELLTM (contact indirect) sans réserve d'usage supplémentaire.

Responsable de l'évaluation : J. ESCOBESSA



Responsable du laboratoire : P. CHATONNET



Les résultats ne sont reproductibles que sous certaines conditions d'essais. Ils ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence du laboratoire pour les essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *. Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA et d'ILAC de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé intégral. Il comporte 9 page(s).

LABORATOIRE EXCELL

Parc Innolin
10 rue du golf
33700 Mérignac
FRANCE

Téléphone : +33 (0)5 57 92 02 10

Télécopie : +33 (0)5 57 92 02 15

Messagerie : contact@labexcell.com

Site Internet : www.labexcell.com

